Certifié La Provence - Paru dans La Provence (Avignon-Grand Avignon) le 04/12/2018

VENTES AUX ENCHERES

887923

Cabinet de la SCP d'Avocats FORTUNET ASSOCIES,
10, rue du Roi-René - Hôtel Fortia de Montréal - 84000 AVIGNON
(Tél. : 04.90.14.35.02.)

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

UNE MAISON D'HABITATION DE PLAIN-PIED AVEC JARDIN

1138, route de Vedène sis à SORGUES (84700)

LE JEUDI 17 JANVIER 2019 A 14 HEURES,

à l'audience du TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE D'AVIGNON,
au Palais de Justice de ladite ville, 2, boulevard Limbert,
il sera procédé à la vente aux enchères publiques,
au plus offrant et dernier enchérisseur, des biens dont la désignation suit :

DESIGNATION DES BIENS A VENDRE :

Une maison d'habitation de plain-pied avec jardin sise à SORGUES (84700), 1138, route de Vedène cadastrée section CZ n° 49 pour 9 a comprenant un cabinet de toilette, une cuisine, une salle à manger, un salon, une buanderie, un garage, un cagibi, trois chambres, une salle de bains et un débarras.
Occupation : L'immeuble est occupé.

VISITE : Le Jeudi 10 Janvier 2019 de 11 h à 12 h

par la SCP TARBOURIECH-SIBUT-BOURDE,
Huissiers de Justice à AVIGNON.

MISE A PRIX : 94.000,00 EUROS
quatre-vingt-quatorze mille euros

Les enchères ne peuvent être reçues qu'avec le concours d'un avocat et la consignation entre ses mains d'un chèque de banque de 9.400,00 euros à l'ordre de la CARPA.

LE CAHIER DES CONDITIONS DE LA VENTE a été déposé au greffe du Tribunal de Grande Instance d'Avignon où tout acquéreur éventuel peut le consulter ou au Cabinet de la SCP FORTUNET & ASSOCIES.

FRAIS : Les frais faits pour parvenir à la vente et ceux d'adjudication sont payables en sus du prix par l'adjudicataire dans les délais prévus au cahier des conditions de vente.

POUR TOUS AUTRES RENSEIGNEMENTS, s'adresser :
- Au Cabinet de la S.C.P. d'Avocats FORTUNET & ASSOCIES, 10, rue du Roi-René – Hôtel Fortia de Montréal à AVIGNON, poursuivant la vente, - Sites Internet : info-enchères.com ou www.fortunet.fr

Avignon, le 17 novembre 2018
SCP FORTUNET & ASSOCIES

887929

Cabinet de la SCP d'Avocats FORTUNET ASSOCIES,
10, rue du Roi-René - Hôtel Fortia de Montréal - 84000 AVIGNON
(Tél. : 04.90.14.35.02.)

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

UN APPARTEMENT - UN BOX ET UN EMPLACEMENT DE STATIONNEMENT

Sis à PERTUIS (84120) - RESIDENCE LE CLOS DES LAVANDES, Route d'Ansouis

LE JEUDI 17 JANVIER 2019 A 14 HEURES,

à l'audience du TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE D'AVIGNON,
au Palais de Justice de ladite ville, 2, boulevard Limbert,
il sera procédé à la vente aux enchères publiques,
au plus offrant et dernier enchérisseur, des biens dont la désignation suit :

DESIGNATION DES BIENS A VENDRE :

Dans un ensemble immobilier dénommé RESIDENCE LE CLOS DES LAVANDES, sis à PERTUIS (84120), Route d'Ansouis, cadastré section CK n° 244 pour 09 a 92 ca et section CK n° 33 pour 70 a 84 ca.
LOT 151 : Un appartement T3 (Numéro D.4 du plan) situé au 1er étage du bâtiment D
avec la jouissance privative d'une terrasse,
Et les 152/10.212èmes des parties communes générales.
LOT 44 : Un box (Numéro B.01 du plan),
Et les 18/10.212èmes des parties communes générales.
LOT 37 : Un parking extérieur (Numéro PL.03 du plan),
Et les 11/10.212èmes des parties communes générales.

Occupation : L'appartement est loué selon bail d'habitation en date du 01/04/2016
moyennant un loyer mensuel de 786,00 € charges et assurances comprises (35,00 €/mois).

Visite : Le Jeudi 10 Janvier 2019 de 11 h à 12 h

par la SCP SOUMILLE - GEORGES, Huissier de Justice à Pertuis.

MISE A PRIX : 64.000,00 EUROS
soixante-quatre mille euros

Les enchères ne peuvent être reçues qu'avec le concours d'un avocat et la consignation entre ses mains d'un chèque de banque de 6.400,00 euros à l'ordre de la CARPA.

LE CAHIER DES CONDITIONS DE LA VENTE a été déposé au greffe du Tribunal de Grande Instance d'Avignon où tout acquéreur éventuel peut le consulter ou au Cabinet de la SCP FORTUNET & ASSOCIES.

FRAIS : Les frais faits pour parvenir à la vente et ceux d'adjudication sont payables en sus du prix par l'adjudicataire dans les délais prévus au cahier des conditions de vente.

POUR TOUS AUTRES RENSEIGNEMENTS, s'adresser :
- Au Cabinet de la S.C.P. d'Avocats FORTUNET & ASSOCIES, 10, rue du Roi-René - Hôtel Fortia de Montréal à AVIGNON, poursuivant la vente, - Sites Internet : info-enchères.com ou www.fortunet.fr

Avignon, le 17 novembre 2018
SCP FORTUNET & ASSOCIES

887931

Cabinet de la SCP d'Avocats FORTUNET ASSOCIES,
10, rue du Roi-René – Hôtel Fortia de Montréal - 84000 AVIGNON
(Tél. : 04.90.14.35.02.)

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

UN APPARTEMENT ET UN EMPLACEMENT DE STATIONNEMENT
Sis à MONTFAVET (84140), RESIDENCE LE SQUARE,
1, rue du Docteur Roger Maestracci

LE JEUDI 17 JANVIER 2019 A 14 HEURES,

à l'audience du TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE D'AVIGNON,
au Palais de Justice de ladite ville, 2, boulevard Limbert,
il sera procédé à la vente aux enchères publiques,
au plus offrant et dernier enchérisseur, des biens dont la désignation suit :

DESIGNATION DES BIENS A VENDRE :

Dans un ensemble immobilier dénommé RESIDENCE LE SQUARE, 1, rue du Roger Docteur Maestracci sis à MONTFAVET (84140), cadastré section BH n° 190 pour 01 ha 12 a 33 ca et section BH n° 274 pour 06 a 62 ca :
LOT 367 : Dans le bâtiment C, entrée C4, un appartement de type T2 au 1er étage comprenant une entrée, séjour et coin cuisine, chambre, placards, salles de bains, WC, dégagement, d'une superficie habitable de 36,68 m², et loggia pour 4,01 m², portant le n° C147 du plan,
Et les 400/100.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales,
Et les 123/10.000èmes des partie communes particulières au bâtiment C,
Et les 31/1.000èmes des parties communes particulières à l'escalier C4.
LOT 189 : Emplacement de stationnement d'une superficie de 16,50 m², situé au sous-sol portant le n° 140 du plan,
Et les 21/100.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales,
Et les 52/10.000èmes des parties communes particulières,
Et les 1/199ème des parties communes particulières à l'entretien de la voie de circulation en sous-sol et des escaliers d'accès au rez-de-chaussée de chaque cage d'escalier.
Occupation : L'appartement est loué selon bail d'habitation en date du 13/03/2015 moyennant un loyer mensuel de 450,00 € outre les charges mensuelles de 45,00 €.
Visite : Le Mercredi 9 Janvier 2019 de 11 h à 12 h
par la SCP TARBOURIECH-SIBUT-BOURDE, Huissier de Justice à AVIGNON.

MISE A PRIX : 48.000,00 EUROS
QUARANTE-HUIT MILLE EUROS

Les enchères ne peuvent être reçues qu'avec le concours d'un avocat et la consignation entre ses mains d'un chèque de banque de 4.800,00 euros à l'ordre de la CARPA.
LE CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE a été déposé au greffe du Tribunal de Grande Instance d'Avignon où tout acquéreur éventuel peut le consulter ou au Cabinet de la SCP **FORTUNET & ASSOCIES.**
FRAIS : Les frais faits pour parvenir à la vente et ceux d'adjudication sont payables en sus du prix par l'adjudicataire dans les délais prévus au cahier des conditions de vente.
POUR TOUS AUTRES RENSEIGNEMENTS, s'adresser :
- Au Cabinet de la S.C.P. d'Avocats FORTUNET & ASSOCIES, 10, rue du Roi-René – Hôtel Fortia de Montréal à AVIGNON, poursuivant la vente, - Sites Internet : info-enchères.com ou www.fortunet.fr

Avignon, le 17 novembre 2018
SCP FORTUNET & ASSOCIES

887933

Cabinet de la SCP d'Avocats FORTUNET ASSOCIES,
10, rue du Roi-René – Hôtel Fortia de Montréal - 84000 AVIGNON
(Tél. : 04.90.14.35.02.)

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

UN TERRAIN NU EN NATURE DE TERRE CONSTRUCTIBLE
Situé à COURTHEZON (84350), 127, chemin de Verclos

LE JEUDI 17 JANVIER 2019 A 14 HEURES,

à l'audience du TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE D'AVIGNON,
au Palais de Justice de ladite ville, 2, boulevard Limbert,
il sera procédé à la vente aux enchères publiques,
au plus offrant et dernier enchérisseur, des biens dont la désignation suit :

DESIGNATION DES BIENS A VENDRE :

Un terrain nu en nature de terre sis à COURTHEZON (84350), 127, chemin de Verclos cadastré section AM n° 160 pour 17 a 22 ca et section AM n° 161 pour 14 ca lieudit LE PLAN.
Il s'agit d'un terrain constructible ayant fait l'objet d'un bornage par géomètre expert.
Visite : Le Mardi 8 Janvier 2019 de 11 h à 12 h
par la SCP DOMENGET PONTIER NASSER,
Huissiers de Justice à L'ISLE-SUR-LA-SORGUE.

MISE A PRIX : 67.000,00 EUROS
SOIXANTE-SEPT MILLE EUROS

Les enchères ne peuvent être reçues qu'avec le concours d'un avocat et la consignation entre ses mains d'un chèque de banque de 6.700,00 euros à l'ordre de la CARPA.

LE CAHIER DES CONDITIONS DE LA VENTE a été déposé au greffe du Tribunal de Grande Instance d'Avignon où tout acquéreur éventuel peut le consulter ou au Cabinet de la SCP FORTUNET & ASSOCIES.

FRAIS : Les frais faits pour parvenir à la vente et ceux d'adjudication sont payables en sus du prix par l'adjudicataire dans les délais prévus au cahier des conditions de vente.

POUR TOUS AUTRES RENSEIGNEMENTS, s'adresser :
- Au Cabinet de la S.C.P. d'Avocats FORTUNET & ASSOCIES, 10, rue du Roi-René – Hôtel Fortia de Montréal à AVIGNON, poursuivant la vente, - Sites Internet : info-enchères.com ou www.fortunet.fr

Avignon, le 17 novembre 2018
SCP FORTUNET & ASSOCIES

ANNONCES LEGALES

882809

REPUBLIQUE FRANCAISE PRÉFET DE VAUCLUSE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Modernisation de la régulation du canal maitre – Réalisation d'un ouvrage de délestage de secours vers le Grand Mourgon sur la commune du Thor (84) – Dossier d'autorisation environnementale

Par arrêté du 25 octobre 2018, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 32 jours, est prescrite du 4 décembre 2018 au 3 janvier 2019 inclus.

Au terme de la procédure, la modernisation de la régulation du canal maitre et la réalisation d'un ouvrage de délestage de secours vers le Grand Mourgon sur la commune du Thor (84) ou un refus, pourront être adoptée par arrêté préfectoral.

Le commissaire enquêteur est M. Jérôme SEGUIN, Directeur des ressources humaines en retraite ; en cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique est consultable :
- sur internet à l'adresse suivante : http://www.vaucluse.gouv.fr/. Le public pourra formuler ses observations par courriel transmis au commissaire enquêteur à l'adresse électronique

suivante : ddt-enquetes-publiques@vaucluse.gouv.fr ; Ces observations seront consultables par le public dans les meilleurs délais sur le site internet susmentionné http://www.vaucluse.gouv.fr/

- sur support papier, en mairie du Thor (84), siège de l'enquête. Le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur ;

- sur un poste informatique, en mairie du Thor (84), aux jours et heures d'ouverture de la mairie.

Toute personne peut sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la direction départementale des territoires de Vaucluse.

Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées par voie postale à l'adresse suivante : Mairie du Thor - Cours Gambetta 84250 Le Thor, à l'attention du commissaire enquêteur. Les observations formulées par voie postale sont annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête.

La commune concernée est : Le Thor

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ces observations à la mairie du Thor (siège de l'enquête) :
-mardi 4 décembre 2018 de 8h30 à 12h00 (Ouverture de l'enquête à 9h00),
-mercredi 19 décembre 2018 de 13h30 à 17h00 ;
-jeudi 3 janvier 2019 de 13h30 à 17h00 (Clôture de l'enquête).

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, en mairie du Thor (84) et sur internet à l'adresse suivante : http://www.vaucluse.gouv.fr/ à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Le responsable du projet est Mr Barbanson , président de l'association syndicale constituée d'office du canal de l'Isle . Les informations seront communicables dès la publication de l'avis de l'arrêté d'ouverture de l'enquête .
-M. Pierre BARBANSON ou M. Pascal AUZIER – Tél : 04 90 38 00 69

Mél : infos@canal-isle.fr

888505

COMMUNE D'AURIBEAU

AVIS D'ENQUETES PUBLIQUES

DU PLAN LOCAL D'URBANISME
ET DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES

Par arrêté municipal n°2018ARU018 en date du 19 novembre 2018, et par délibération n° CC-2018-163 en date du 15 novembre 2018, de la Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon,

Le Maire de la Commune d'Auribeau et Monsieur le Président de la Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon ont ordonné l'ouverture des enquêtes publiques :
* sur le projet de révision du Plan d'Occupation des Sols valant élaboration du Plan Local d'Urbanisme
* et sur le projet de révision du zonage d'assainissement des eaux usées de la Commune d'Auribeau,

A cet effet, Monsieur Michel MORIN Colonel (E.R.) a été désigné par le Président du Tribunal Administratif de Nîmes en tant que Commissaire Enquêteur.

Les enquêtes se dérouleront à la Mairie d'Auribeau, du mercredi 19 décembre 2018 au lundi 21 janvier 2019 inclus.

Les dossiers seront consultables aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie, les mercredis après-midi de 14 h à 18 heures, et à titre exceptionnel les samedi 5 janvier 2019 de 9 h à 12 heures et lundi 21 janvier 2019 de 15 heures à 18 heures, et sur la plateforme de la Communauté de Communes du Pays d'Apt Luberon : www.paysapt-luberon.fr (rubrique VIE PRATIQUE – ASSAINISSEMENT)

Monsieur le Commissaire enquêteur recevra en Mairie d'Auribeau les :
Mercredi 19 décembre 2018 de 15 heures à 18 heures
Samedi 5 janvier 2019 de 9 heures à 12 heures
Lundi 21 janvier 2019 de 15 h à 18 h

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de plan local d'urbanisme pourront être consignées sur les deux registres d'enquêtes déposés en Mairie. Elles peuvent être adressées par écrit à Monsieur le Commissaire Enquêteur en Mairie d'AURIBEAU Rue Saint-Pierre 84400 AURIBEAU, ou sur l'adresse mail : auribeau.ep@orange.fr

A l'issue des enquêtes, les rapports et les conclusions du Commissaire Enquêteur pourront être consultées en Mairie, dès réception.

Les projets d'élaboration du PLU et de révision du zonage d'assainissement des eaux usées pourront éventuellement être modifiés. Les décisions d'adoption des documents seront soumis à l'approbation du Conseil Municipal de la Commune d'Auribeau concernant le PLU et de la Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon concernant le schéma directeur d'assainissement.

889672

Mairie de Mondragon

COMMUNIQUÉ

- Information -
Enquête publique projet de déclassement
du chemin communal dit du « Saussac »

Le Maire, par arrêté n° 472/2018 du 26 novembre 2018, a prescrit une enquête publique qui se déroulera du lundi 17 décembre 2018 au lundi 31 décembre 2018, pour procéder au déclassement du chemin communal dit du « Saussac » afin d'en modifier le tracé et le dévier en créant une chaussée contournant les parcelles cadastrées section ZY n° 60, 61, 62, 63, 64, 65 et 66 appartenant au Groupe Pradier.

Le dossier est à consulter en mairie tous les jours du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h.

(Excepté le lundi 24 décembre 2018).
Le commissaire enquêteur recevra en mairie les :
Lundi 17 décembre 2018 de 9h à 12h
Lundi 31 décembre 2018 de 13h30 à 17h.

Le Maire,
Christian PEYRON.

891048

AVIS AU PUBLIC

COMMUNE D'ENTRAIGUES-SUR-LA-SORGUE

Par arrêté n°2018-195 du 12 octobre 2018, le Maire a prescrit, conformément à l'article L153-37 du code de l'Urbanisme, la modification n°1 du PLU concernant :

* l'ouverture à l'urbanisation d'une partie de la zone AU2t1 pour le projet de la caserne des pompiers

* la réalisation d'un programme de logements sociaux – secteur Sève-Poètes.

Cet arrêté a fait l'objet des mesures de publicités prévues aux articles R153-20 et R153-21 du Code de l'Urbanisme. Le dossier est consultable au service Urbanisme, impasse des Ecoles et sur le site Internet de la ville :http://www.ville-entraigues84.fr/mairie/urbanisme/plans-durbanisme

VIE DES SOCIETES

889992

Aux termes d'une décision en date du 27/11/2018, le Président de la société ZART BIG DATA, SAS au capital de 40 900 euros sise, 139, Rue Philippe de Girard, 84120 Pertuis, immatriculée au RCS d'Avignon sous le numéro 797 941 267, usant des pouvoirs conférés par les statuts, a décidé de transférer le siège social au 1140, Rue Ampère - ACTIMART - 13795 Aix-en-Provence à compter du même jour. La Société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de Aix-en-Provence. Président : Monsieur Christophe DONIAT, demeurant 525, Route de la Bonde, 84120 PERTUIS.

Pour avis

890886

Suivant acte sous seing privé en date à CAISSARGUES du 20/11/2018, enregistré par le Service de la publicité foncière et de l'enregistrement AVIGNON 1, le 26/11/2018, dossier n°201800050098, référence 8404P01 2018 A 4694,
La société BASTIDE LE CONFORT MEDICAL, SA au capital de 3.303.284,40 euros, dont le siège social est situé au 12, avenue de la Dame, 30132 CAISSARGUES, 305 635 039 RCS NIMES, représentée par Monsieur Guy BASTIDE, Président Directeur Général,
A CEDE
A la société S.G.P.I, SARL au capital de 8 000 euros, dont le siège social est situé 54, rue d'Italie, 84100 ORANGE, 524 539 665 RCS AVIGNON, représentée par Madame Isabelle SEZNEC, Gérante,
Un fonds de commerce de vente et location d'articles et d'équipements médicaux et paramédicaux exploité au 54, rue d'Italie, 84100 ORANGE, connu au Registre du commerce et des sociétés d'AVIGNON sous le numéro 305 635 039 et au Répertoire SIRENE sous le numéro SIRET 305 635 039 01069, moyennant le prix de SOIXANTE ET UN MILLE NEUF CENT QUATRE VINGT UN EUROS (61 981 euros).
La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées rétroactivement au 01/11/2018.
L'acquéreur sera immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés d'AVIGNON.
Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé pour la validité et, pour toutes correspondances au siège de la société BASTIDE LE CONFORT MEDICAL sis 12, avenue de la Dame, 30132 CAISSARGUES.

Pour avis

889951

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 08/11/2018 à Marseille, il a été constitué une Société Civile présentant les caractéristiques suivantes : DENOMINATION : VENTOUX 1912 ; SIEGE SOCIAL : 108 route de Saumane- 84210 LE BEAUCET ; OBJET : la prise, la gestion de participations directes ou indirectes dans toutes entreprises industrielles, commerciales, de services ou immobilières; l'exercice de toutes fonctions de mandataire social dans toute société ; l'assistance à ces sociétés et entreprises dans tous les domaines, notamment en matières administrative et financière ; DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés ; CAPITAL : 850 100 euros. Les associés n'ont fait que des apports en nature ; GERANCE : Mme Chantal BRUN née BALDELLI demeurant 108 route de Saumane 84210 LE BEAUCET ; M. Robin BRUN, demeurant 108 route de Saumane 84210 LE BEAUCET ; AGREMENT DES CESSIONS : Les parts sociales ne peuvent être cédées, quelle que soit la qualité du cessionnaire, qu'avec le consentement des associés représentant plus des trois quarts des parts sociales. IMMATRICULATION : au greffe du tribunal de commerce d'AVIGNON. Pour avis, les cogérants.

889927

Aux termes d'une décision en date du 27/11/2018, le Président de la société ZART GROUP, SAS au capital de 157 000 euros sise, 525, Route de la Bonde, 84120 Pertuis, immatriculée au RCS d'Avignon sous le numéro 838 614 238, usant des pouvoirs conférés par les statuts, a décidé de transférer le siège social au 1140, Rue Ampère - ACTIMART - 13795 Aix-en-Provence à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis